



CARTE n° 1
SITUATION DU VERROU

 Résidu de terrasse alluviale supérieure ou intermédiaire
 Voies d'accès à la plaine

CAMP NORD

PRAERUPTA

Syarn

CAMP PRINCIPAL

DE CESAR

Grand Replat

Avancée Sud des praerupta

Les Taillets pp.

Chaibatalet

Eperon Nord de l'oppidum

A R X

Beivebère

L'oppidum autour de l'oppidum

Voie de circulation

BOIS des Chen

Côtes Chaudes

Gorges de la Saine

BOIS DE LA LIEGE

Le verrouillage de l'extrémité Sud de la plaine de SYAM

PREAMBULE.

Dès 1964, M. André BERTHIER écrivait dans son rapport annuel à l'Administration :

«Si César avait si remarquablement utilisé les buttes naturelles du camp supérieur (esplanade de Syam), il était impensable qu'il n'eût pas fait concourir au verrouillage de la plaine les terrasses formées par les anciens cours des deux fleuves. Là était l'endroit le plus vulnérable, et les Gaulois n'allaient pas manquer de tenter d'y submerger par leur flot les lignes romaines

Si les terrasses avaient permis à César de fermer la plus grande partie de la plaine, un couloir n'en existait pas moins entre les hautes buttes qu'elles offraient et le cours de la Saine. La fermeture de ce couloir était une nécessité absolue, et le problème se posait de réaliser un barrage d'une extrême solidité, sans pouvoir, cette fois, s'appuyer sur un *agger* naturel de 15 m. de hauteur» (*les Annales d'Alésia*, 1984, p. 4).

A la demande de Monsieur Berthier et en collaboration avec lui, l'objectif était de restituer, aussi fidèlement que possible, l'ensemble du camp retranché verrouillant le Sud de la plaine.

Les reconnaissances de l'hiver dernier sur le terrain, confrontées aux idées préalablement admises, prêtent à discussion et suscitent différentes interprétations.

Il est apparu prudent de différer la publication d'un dossier qui ne faisait pas l'unanimité, de manière à pouvoir procéder, en août prochain, à des observations complémentaires et à des discussions sur le terrain même.

Nous nous limitons donc, aujourd'hui, à présenter un inventaire de ce que nous avons personnellement observé sur le terrain sans aucune recherche d'interprétation.

Ce document pourra ainsi servir de base aux discussions et faciliter l'organisation des reconnaissances complémentaires nécessaires.

Nous présenterons le résultat final des diverses cogitations dans le prochain bulletin.

1. SITUATION (carte n° 1)

Le secteur objet de l'étude couvre :

- d'une part, le Sud de la plaine de Syam proprement dite, entre l'esplanade du village de Syam au Nord et les abrupts des Gîts de Syam au Sud.

- d'autre part, le prolongement de la plaine, au Sud-Est, dans la vallée de la Saine, sur environ un kilomètre, depuis la «Source intermittente» à l'aval, jusqu'à l'entrée des gorges de la Saine proprement dites, à l'amont du «Pré Grillet».

Pour mémoire, rappelons quelques données.

• L'esplanade de Syam (altitude 550 m.) est constituée par une terrasse alluviale (sable et galets) qui surplombe d'une quinzaine de mètres les terrasses inférieures de la vallée de la Saine. C'est sur cette esplanade, dont le rebord, au Sud et à l'Ouest, constitue un *agger* naturel formidable, que César a installé son camp principal.

• Les «Gîts de Syam» constituent l'éperon Nord de l'oppidum gaulois. Sur le sommet de l'éperon, dominant la vallée de la Saine d'environ 250 m., se trouve la citadelle (*arx*), observatoire magnifique pour Vercingétorix durant tout le siège, notamment tout au long des combats qui ont suivi l'arrivée de l'armée de secours.

• Le secteur du «Pré Grillet», à l'extrémité Sud-Est des terrasses alluviales est identifiable comme l'endroit où, dans les tout premiers jours du siège, avait été installé le camp de la cavalerie gauloise, ainsi qu'une partie des fantassins de Vercingétorix. Depuis ce secteur, il y a accès direct à l'oppidum et à la ville (*urbs*).

Pour notre exposé, nous adoptons, comme document cartographique, un agrandissement de la carte ancienne au 1/20 000^{ème}, car cette carte est beaucoup plus parlante que la carte actuelle au 1/25 000^{ème}.

Si nous considérons que les forces gauloises assiégées pouvaient débouler dans la plaine par deux voies principales, il paraît évident, pour qui regarde la carte, que César était contraint de constituer un verrou formidable dans le secteur du confluent de la Saine et de la Lemme, pour deux raisons :

- maintenir une circulation facile et sûre entre le camp principal de l'esplanade de Syam et les camps ou *castella* installés à l'Ouest de l'oppidum (Bois de la Liège, la Fullie, Rocher de la Baume, secteur du Pont de la Chaux, etc.)
- empêcher à tout prix que les Gaulois assiégés ne puissent faire leur jonction avec l'armée de secours arrivant par le Nord de la plaine.

LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

2. LES DEFENSES NATURELLES

Elles sont constituées essentiellement par les talus des différentes terrasses alluviales, et, bien sûr, par les rivières elles-mêmes, Saine et Lemme.

Les terrasses alluviales sont constituées de dépôts de sable, galets et limons d'origine fluviale, glaciaire ou lacustre. Il serait intéressant que ces dépôts d'âge quaternaire fassent l'objet d'une étude géomorphologique détaillée. Il y aurait un beau sujet de thèse pour un étudiant en Sciences de la Terre!

De part et d'autre du «lit majeur» de la Saine, inondé dès la moindre crue, plusieurs terrasses alluviales peuvent être mises en évidence. Nous les séparerons en deux groupes :

- la terrasse supérieure (ou Haute Terrasse)
- les terrasses inférieures (ou Basses Terrasses)

• La terrasse supérieure.

Elle se développe principalement sur la moitié Est de la plaine, dans la partie Sud, autour du village de Syam.

Elle constitue un plateau très régulier, de 500 m. de large environ, sur plus d'un kilomètre de long. Trois buttes calcaires transpercent ce plateau et peuvent constituer d'excellents postes d'observation et de commandement. A l'Est, la terrasse s'appuie sur la Côte Poire au Nord, et, plus au Sud, sur les *praerupta** qui s'intercalent entre la Côte Poire et les falaises des Côtes Chaudes.

A l'Ouest, en revanche, la terrasse se termine par un talus abrupt dominant les terrasses inférieures de quinze à vingt mètres.

On trouve des résidus de cette terrasse supérieure en plusieurs autres endroits (voir carte n° 1) :

- Sur le flanc Est du Bois de la Liège, à l'Ouest de la plaine de Syam, tout au moins dans la partie Sud qui nous intéresse.
- Au lieu-dit «Au Chaibatalet», les deux buttes dénommées «Châtelets», en rive droite de la Lemme.
- Sur les contreforts des Gits de Syam, au Sud de la plaine, principalement à l'Ouest, sur la rive droite de la Lemme, et, à l'Est, sur la rive gauche de la Saine («Pré Grillet»).
- Sur la rive droite de la Saine, enfin, au bas des *praerupta*, entre la Source intermittente et les Côtes Chaudes.

Les deux buttes «Châtelets» exceptées, ces résidus se présentent sous la forme de balcons dominant le fond de la vallée de 15 à 20 mètres. Ils sont de largeur variable, de 20 à 50 m. en général, et constituent d'excellentes voies de circulation pratiquement subhorizontales.

* le mot signifie "escarpements", "abrupts".

Signalons qu'il y a solution de continuité :

- d'une part, entre l'esplanade de Syam et le résidu au bas des *praerupta*
- d'autre part, sur les contreforts des Gits de Syam, entre les zones Ouest et Est.

La discontinuité est due au resserrement de la vallée de la Saine entre la pointe de l'éperon Nord de l'oppidum et l'avancée au Sud des *praerupta* à la hauteur de la Source intermittente.

• Les terrasses inférieures.

Elles sont particulièrement développées sur les deux rives de la Saine, les cotes se situent généralement entre 2 et 5 mètres au-dessus du «lit mineur» de la rivière.

Une terrasse, à une cote plus élevée, que nous appellerons «terrasse intermédiaire», est particulièrement visible au Nord de la zone «les Taillets». Accrochée à la base de la terrasse supérieure, elle forme une avancée triangulaire pointée vers le Sud. Il s'agit du *Grand Replat* mentionné dans le livre *Alésia* p. 177.

La plate-forme pentagonale (P.P.) située au Sud-Est de la zone «les Taillets», est-elle installée sur un résidu de cette terrasse intermédiaire ? Nous dirons que c'est probable, mais il ne fait aucun doute que tout son pourtour a été aménagé de main d'homme pour maintenir une certaine superficie et une parfaite horizontalité.

Une prospection plus détaillée, accompagnée de quelques relevés topographiques, permettrait de mettre en évidence, en plusieurs endroits, des lambeaux de cette terrasse intermédiaire.

- Deux morceaux relativement importants de cette terrasse ont été repérés dans le goulet de la Saine, en amont de la Source intermittente, à la base des *praerupta*.
- Les ressauts provoqués par ces différentes terrasses forment autant d'aggrégats naturels, susceptibles d'être utilisés comme des défenses naturelles.

• Les rivières (flumen).

La rivière Saine elle-même constitue un large fossé assurant une protection naturelle de l'ensemble de la rive droite, et donc, du camp principal de César, installé sur la terrasse supérieure.

La rivière Lemme, à l'amont de son confluent avec la Saine, assure une protection naturelle du flanc Est du Bois de la Liège.

LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

3. LES POINTS FAIBLES.

Nous avons vu que César se heurtait à deux contraintes : maintenir la liaison avec les camps Ouest, empêcher la jonction entre les assiégés et des troupes de secours arrivant par le Nord de la plaine de Syam.

Le tracé de la voie permettant la liaison avec les camps de l'Ouest est facilement repérable sur le terrain, tout particulièrement à l'endroit où la voie traversait la Saine, à l'aval du confluent.

Vu les vestiges existant de part et d'autre de la rivière, il est certain que la traversée se faisait par un pont de bois et non pas à gué. Le tablier du pont se trouvait à environ 2 mètres au-dessus du niveau des basses eaux.

La rivière traversée, il n'existe qu'une seule voie possible pour rejoindre les installations fortifiées de l'Ouest : il faut absolument monter vers la Billaude par le versant Ouest des gorges de la Lemme. Le tracé de la voie est aisé à repérer, tout à fait indépendant qu'il est de la route

goudronnée actuelle. Au-dessus de la route goudronnée sur les premiers 600 m, la voie passe ensuite en dessous de la route, pour ressortir au niveau de la route, pas loin du sentier qui descend à la cascade de la Billaude.

Dans la plaine, côté Nord.

- Sur la rive droite de la Saine, la voie sera facilement protégée par la Saine elle-même, et par les avancées du *Grand Replat* et de la pointe occidentale de la terrasse supérieure, un peu plus au Nord (cote 548).
- Sur la rive gauche, en revanche, la plaine est largement ouverte vers l'aval. *La voie n'est plus protégée naturellement. Il sera donc nécessaire d'y remédier.*

Dans la plaine, côté Sud.

- La voie est protégée, d'une part, par les rivières Lemme et Saine, d'autre part, par les talus des terrasses inférieures, rive droite de la Saine, et par la butte de la plate-forme pentagonale.

Assise, rive droite, du pont qui permettait de traverser La Saine



LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

- Le danger éventuel pourrait provenir d'un déferlement des forces gauloises arrivant par le goulet de la Saine, entre la Source intermittente et les Gîts de Syam. Il ne faut pas oublier que Vercingétorix dispose de 80 000 fantassins sur l'oppidum.

Il est certain que les terrasses inférieures comprises entre le C.D. 279 et la Source intermittente, méritent une attention particulière dans le cadre du verrouillage du dispositif.

Le troisième point faible apparaît sur la rive gauche de la Saine, si l'on veut s'assurer la maîtrise du secteur «au Chaibatalet». Sur ce secteur, les légionnaires romains travaillant aux fortifications pouvaient être facilement harcelés par les troupes gauloises installées sur le résidu de terrasse supérieure accroché au flanc des Gîts de Syam. Ce résidu est relativement développé - jusqu'à 100 m de large - au débouché d'une voie ancienne descendant de l'oppidum.

4. LES REMEDES AUX POINTS FAIBLES.

(carte n° 2 en dernière page du bulletin)

Il était indispensable pour César de remédier aux trois points faibles signalés, en s'appuyant sur les défenses naturelles offertes par le terrain, et renforcées le cas échéant.

A) Le secteur «au Chaibatalet».

B.G., VII, 72 : «César entreprit les travaux que voici. Il creusa un fossé de 20 pieds de large, à côté verticaux. (...) Il mit entre ce fossé et toutes les autres fortifications une distance de 400 pieds. Il voulait ainsi éviter les surprises : il devait craindre soit que, pendant la nuit, l'ennemi ne se lançât en masse contre les retranchements, soit que, le jour, il ne lançât des traits contre nos troupes qui avaient à travailler aux fortifications».

Dans le récit de César, ce passage est placé après la relation de la défaite de la cavalerie gauloise dans la plaine et son renvoi par Vercingétorix vers les cités de toute la Gaule, pour en tirer une armée de secours.

Nous sommes donc dans les premiers jours du siège, et les travaux indiqués par César concernent certainement en priorité la plaine de Syam et en particulier le secteur du Chaibatalet.

Ce fossé de 20 pieds a été mis en évidence lors des reconnaissances et fouilles autorisées en 1970 (*Annales d'Alésia*, 1984, p. 17 à 20). Il est encore visible sur la rive

droite de la Lemme, au Sud des buttes alluviales appelées «les Châtelets».

Théoriquement, nous devrions trouver trace des premières fortifications romaines à environ 120 m en arrière de ce fossé. Malheureusement, on se trouve là dans une zone fréquemment inondée, et les travaux qui ont pu être effectués ont disparu depuis longtemps, nivelés par les crues fréquentes de la Lemme et de la Saine.

Signalons toutefois sur ce secteur :

- Côté gaulois, l'existence d'un mur à la base du talus que forme le résidu de terrasse supérieure accroché au flanc Ouest des Gîts de Syam. Ce mur est en retrait de quelques dizaines de mètres par rapport au fossé romain de 20 pieds.
- Côté romain, l'existence de 3 fossés sur la rive gauche de la Lemme, entre la rivière et la route, fossés qui se terminent, au Nord, à la sortie du méandre de la Lemme, face à la butte Nord des "Châtelets".

B) La prairie rive gauche au Nord du confluent Lemme-Saine, ou "la prairie aux bandes parallèles".

Il s'agit de la prairie que vous voyez depuis cinq ans sur la couverture de ce Bulletin, à droite de la photo. Les deux bandes parallèles sont nettement visibles. Elles le sont encore davantage sur les photos aériennes en infrarouge.

La fermeture de la plaine, quelque part au Nord du confluent, s'imposait, aussi bien pour protéger la voie de circulation entre les deux rives que pour arrêter les forces ennemies qui auraient pu s'avancer jusque-là, avec pour objectif d'opérer la jonction avec les assiégés.

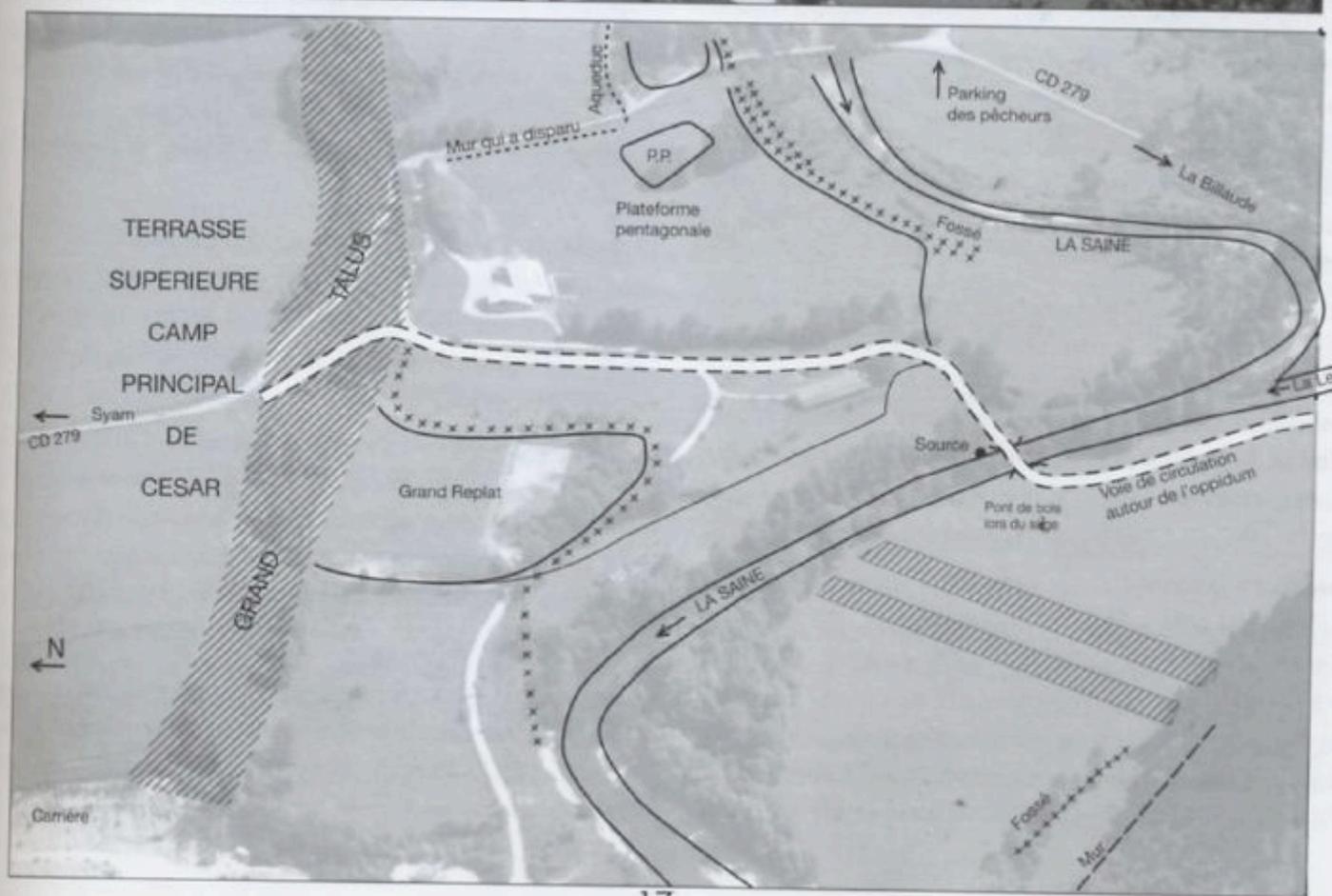
Un barrage très important a certainement été réalisé. Il est difficile d'en préciser la configuration, mais on connaît l'emplacement exact. Il est matérialisé sur le terrain par deux larges bandes parallèles qui se dessinent dans la prairie, plus ou moins visibles selon les saisons.

A l'extrémité Ouest de ces bandes, en bordure de la plaine, on peut voir les soubassements d'un ouvrage fortifié. Un mur important part, depuis cet ouvrage, vers le Nord, et il peut être suivi, le long du piémont, jusqu'au confluent de la Saine et de l'Ain.

En avant de ce mur, il est facile de reconnaître l'existence d'un fossé qui prend naissance également à la hauteur des bandes parallèles et se poursuit aussi jusqu'au confluent de la Saine et de l'Ain.

LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

Photo infrarouge
du secteur du
confluent
Lemme - Saine



LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

On peut en conclure qu'à l'Ouest de la plaine, les Romains contrôlaient aussi bien les crêtes du Bois de la Liège que le piémont.

Qu'observe-t-on à l'extrémité Est des bandes parallèles ?

- un «lit majeur» de la Saine relativement étroit
- et, sur la rive droite, le *Grand Replat*, pratiquement en face.

Nous supposerons alors que *Grand Replat* et *Bandes parallèles* sont les vestiges d'un même ensemble fortifié, qui assurait, au Nord, une fermeture solide de la plaine.

Entre le *Grand Replat* et l'avancée (cote 548) de la terrasse supérieure, le «lit majeur» de la Saine est particulièrement large. L'avancée de la terrasse supérieure a été rognée par l'exploitation de la carrière; mais on peut voir, au pied de l'avancée avant exploitation, l'amorce d'un important fossé qui longeait le talus de la terrasse supérieure, à l'Ouest de l'esplanade de Syam.

Ce fossé était alimenté en eau par une dérivation de la Saine. On peut imaginer que le barrage de dérivation permettait l'inondation de la totalité du «lit majeur» à l'amont, assurant ainsi la fermeture totale du dispositif entre *Grand Replat* et *Bandes parallèles*. Cette inondation justifierait l'existence du pont en amont pour passer d'une rive à l'autre.

C) Le goulet de la Saine.

Nous réunissons sous cette appellation l'ensemble de la vallée de la Saine, depuis le pont sur le CD. 279 à l'aval, jusqu'à l'entrée des gorges très encaissées à l'amont, au pied des «Côtes Chaudes».

Nous avons signalé que le danger, dans ce secteur, pouvait provenir d'un déferlement des forces gauloises assiégées. Ce risque est certain, vu que c'est par ce goulet que, dans les tout premiers jours du siège, la cavalerie gauloise avait effectué une sortie pour contrecarrer les premiers travaux des légionnaires.

Nous décomposerons cet ensemble en trois parties, de l'aval vers l'amont.

- le secteur compris entre le C.D. 279 et le ruisseau issu de la Source intermittente, secteur auquel nous donnerons le nom de *Prairie Sadi-Carnot*.
- la prairie bien délimitée, à l'amont de la Source intermittente, à laquelle nous donnerons le nom de *Prairie intermédiaire*.

- le secteur le plus en amont, à l'heure actuelle relativement boisé, incluant le *Pré Grillet* rive gauche et les terrasses alluviales qui lui font face sur la rive droite. Nous donnerons à ce secteur le nom de *Fond du goulet*.

• LA PRAIRIE SADI-CARNOT.

Ce secteur dispose de quelques défenses naturelles.

- au Sud : la rivière Saine,
- à l'Est, un fossé naturel, créé par le ruisseau issu de la Source intermittente qui rejoignait directement la Saine,
- au Nord-Est, enfin, une avancée des formations calcaires (praeupta) qui, face à l'éperon Nord de l'oppidum, entraîne un net rétrécissement de la vallée.

Un examen attentif des lieux permet de pressentir l'existence de deux plates-formes, du même style que la Plate-forme Pentagonale située à l'Ouest du C.D. 279.

- La première fait le pendant avec la Plate-forme Pentagonale. Elle est située immédiatement à l'Est du C.D. 279, entre le talus naturel du «lit majeur» de la Saine, et le chemin qui mène à la Source intermittente.
- La deuxième est installée à l'extrémité orientale de la prairie. L'horizontalité quasi parfaite contraste avec l'irrégularité du sol, sur tout le reste de la prairie. Elle est protégée à l'Est et au Sud par un talus doublé d'un fossé. Elle permettait de couvrir parfaitement la sortie du goulet de la Saine, à l'endroit le plus étroit (200 m.)

Ces deux plates-formes, comme la Plate-forme Pentagonale, sont protégées, côté Sud, par les mêmes fossés qui peuvent être facilement mis en eau; soit à partir de la Source intermittente, soit à partir d'une prise d'eau en rivière beaucoup plus en amont.

Pour être complet sur ce secteur, signalons l'existence d'un fossé, au pied de la haute terrasse, alimenté en eau à partir de la Source intermittente, et l'existence d'un vestige de mur très important au débouché dans la Saine du ruisseau issu de la Source intermittente (mur PETETIN).

• LA PRAIRIE INTERMÉDIAIRE.

Cette prairie est particulièrement intéressante. On en a une fort belle vue depuis le Belvédère, situé sur l'oppidum, en dessous de la Grande Cheminée qui donne accès à la citadelle (arx).

LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

Ce qui frappe, très nette depuis le Belvédère, c'est l'existence de plusieurs renflements en auréoles concentriques, épousant sensiblement la configuration du piémont à cet endroit.

Un examen attentif du terrain permet d'y déceler, d'Ouest en Est :

- un premier fossé assez large, en bordure mais à l'intérieur du secteur boisé entre Saine et ruisseau issu de la Source intermittente. Chose curieuse, ce fossé ne semble pas avoir été en liaison directe avec la Saine, en amont.
- un deuxième fossé, assez large également, à une centaine de mètres à l'arrière du précédent. Un *agger** forme l'arrière du fossé (ce pourrait être, vu sa position un ancien lit de la Saine).
- plus en arrière, à 80 m environ, une levée de terre, large de 8 à 10 m.
- à l'arrière de la levée de terre, en piémont des *praerupta*, un nouveau fossé, et même un double fossé, d'après ce que l'on peut voir sur le tronçon le plus en amont.

Nous rappellerons qu'à la base des *praerupta*, il existe ici un résidu de terrasse alluviale supérieure, qui crée un *agger* naturel d'une dizaine de mètres au-dessus de la plaine.

A quelques mètres au-dessus de la plate-forme que constitue la terrasse alluviale supérieure, un mur suit sensiblement une ligne de niveau.

Il ne fait aucun doute que tous ces vestiges de fossés, levées de terre, murs, ont un lien étroit avec le siège de l'oppidum.

• LE FOND DU GOULET.

C'est, dans le cadre de l'hypothèse Alésia=la Chaux des Crotenay, à cet endroit que s'était installée la cavalerie gauloise au tout début du siècle, avant son renvoi par Vercingétorix. La cavalerie était installée sur la rive droite de la Saine, et l'infanterie sur la rive gauche, au lieu-dit «Pré Grillet». Cf. R.POTIER, *le Génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise=Alésia*, p. 177-180.

Le «Pré Grillet» se trouve au débouché d'une des principales voies d'accès à l'oppidum. Il est donc tout à fait normal que César, après le renvoi de la cavalerie gauloise et le repli des fantassins sur l'oppidum, se soit attaché à surveiller de près ce secteur et à étendre les lignes de contrevallation jusqu'à l'entrée des gorges resserrées de la Saine.

* "Levée de terre", couronnée d'une palissade et précédée un fossé, dans la poliorcétique romaine.

Un examen plus approfondi de ce secteur sera nécessaire, pour mettre en évidence tous les vestiges visibles. Signalons, pour le moment, les points suivants :

- La limite de ce secteur avec le précédent est marquée par un changement de direction du talus des terrasses alluviales, provoqué par une avancée des *praerupta* sur la plaine. Sur la ligne de crête de cette avancée, faisant face à la citadelle de l'oppidum, on devine, au niveau des deux terrasses alluviales, des bases de tours, liées à la contrevallation.
- A la base du talus, on peut voir les vestiges d'un fossé en continuité avec les fossés du secteur précédent.
- Au-dessus de la terrasse alluviale supérieure, on retrouve encore le mur sur une centaine de mètres, et il se termine en même temps que la terrasse supérieure, laquelle est relayée à partir de là par une terrasse intermédiaire.
- On retrouve un lambeau de terrasse supérieure à la sortie proprement dite des gorges. C'est sur ce lambeau que l'on trouve les Géants chers à Raymonde Guth. Il s'agit en fait de gros blocs provenant d'éboulis rocheux, de plusieurs mètres cubes, parfois, chacun, qui se sont arrêtés sur la terrasse alluviale. Il n'est toutefois pas impossible que, du fait de sa situation très particulière, cette zone ait été sacralisée : un des amas donne l'impression d'être un ancien *dolmen* effondré.
- A une dizaine de mètres de dénivelé au-dessus de la terrasse alluviale supérieure, suivant sensiblement une courbe de niveau, il existe un sentier, le long duquel court une conduite d'eau devant alimenter Syam. Entre ce sentier et la terminaison amont de la terrasse supérieure, il est curieux de constater l'existence d'une ancienne levée de terre et d'éboulis, qui semble marquer la limite des retranchements de contrevallation dans ce secteur.

5. LES FOSSES REMPLIS D'EAU.

César nous dit, en B.G. VII, 72 : «il remplit le fossé intérieur, dans les parties qui étaient en plaine et basses, d'eau qu'il dériva de la rivière».

La mise en valeur des basses terrasses rive droite par la famille Sadi-Carnot grâce à un réseau d'irrigation, prouve, si besoin était, qu'il était possible, sinon facile, de dériver la rivière Saine. La prise d'eau la plus en amont du dispositif est encore visible à l'entrée des gorges proprement dites. La tête du canal a toutefois été emportée par les crues sur une dizaine de mètres.

LE VERROUILLAGE DE L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA PLAINE DE SYAM

Une autre possibilité de mise en eau des fossés provient de la Source intermittente.

La surimposition dans le goulet de la Saine d'un réseau d'irrigation relativement récent, rend plus difficile la restitution des circulations antiques; des fouilles seraient nécessaires.

La prise d'eau en Saine la plus en amont permettait d'alimenter le fossé en piémont depuis le fond du goulet jusqu'à hauteur de la Source intermittente. Au-delà de cette source, mais à une cote inférieure, le fossé en eau se poursuivait en avant des différentes plates-formes mises en évidence, et au-delà de la Plate-forme Pentagonale, ce fossé rejoignait probablement la Saine.

La Source intermittente, située à un niveau plus élevé que le fossé précédent, permettait la mise en eau du fossé qui court à la base du talus de la terrasse supérieure, et qui rejoignait également la Saine après avoir longé le talus Sud-Est du *Grand Replat*. Rappelons que les fouilles de 1964 avaient mis en évidence l'existence du double fossé en V au bas du talus du *Grand Replat* (*Annales d'Alésia* 1984, pages 9-10).

Il nous paraît important de souligner que ces fossés ont été creusés dans les formations alluviales (sables, galets, argiles) des terrasses inférieures. Ces terrasses peuvent être submergées lors des grandes crues de printemps. La surface du sol a donc été remaniée et nivelée au fil des ans. Plusieurs tranchées de reconnaissance seraient éventuellement nécessaires pour confirmer et préciser les tracés.

CONCLUSION PROVISOIRE

Au Sud de la plaine de Syam, l'ensemble fortifié, constituant le «verrou» ayant résisté à toutes les attaques gauloises, peut être subdivisé en trois sous-ensembles principaux.

- la CONTREVALLATION proprement dite.
- le CAMP RETRANCHE de la partie basse de la plaine.
- le CAMP PRINCIPAL de César sur la terrasse supérieure.

La délimitation du "Camp retranché" de la partie basse de la plaine ("noyau dur du verrou") prête encore à discussion, la présentation de la restitution de l'ensemble fortifié a été différée. Nous espérons pouvoir vous la présenter dans le prochain bulletin à la suite des reconnaissances complémentaires et des discussions qui se dérouleront sur le terrain cet été.

Une chose est toutefois certaine : le verrou a résisté à tous les assauts gaulois. César nous le dit en B. G. VII - 86 : "les assiégés désespérant de venir à bout des fortifications de la plaine, car elles étaient formidables, tentent l'escalade des *praerupta*".

J.BERGER.

Documentation A.L.E.S.I.A. disponible

Dépliant publicitaire : CHAUX DES CROTENAY, LE SITE LE PLUS PROBABLE DE L'ALÉSIA DE CÉSAR

(gratuit)

Dépliant de présentation : ALÉSIA EST EN FRANCHE-COMTÉ, ALÉSIA EST À LA CHAUX DES CROTENAY (JURA)
3 volets, 21 x 29,7 en couleur

prix unitaire 10 F

Brochure : LE DUEL D'ALÉSIA : CHAUX DES CROTENAY CONTRE ALISE SAINTE-REINE
12 pages 14,8 x 21 cm -

prix unitaire 10 F

Bulletin ALESIA n° 17 - 1997

prix unitaire 40 F

Bulletin ALESIA n° 18 - 1998

prix unitaire 40 F

Bulletin ALESIA n° 19 - 1999

prix unitaire 40 F

ALESIA A. Berthier et A. Wartelle. Nouvelles Editions Latines - 320 pages

prix unitaire 300 F